

PROTOCOLE

Priorisation des tests de dépistage pour les écloisions de maladies respiratoires

Le 9 janvier 2023

Toutes les écloisions présumées ou confirmées devraient être gérées en consultation avec le bureau de santé publique (BSP) local.

Renseignements généraux

- La responsabilité des délais d'exécution appropriés incombe conjointement au demandeur, au bureau de santé, au laboratoire et au réseau provincial de laboratoires.
- Les laboratoires de Santé publique Ontario (SPO) continueront de traiter en priorité les tests diagnostiques relatifs aux écloisions signalées par les bureaux de santé.
 - Cependant, les BSP pourront au besoin rediriger les échantillons vers des laboratoires locaux aux fins d'analyse afin de réduire les délais de traitement pendant les écloisions.
- Pendant la lutte contre la COVID-19, des retards de traitement des échantillons d'écloisions ont été observés en raison des temps de transport plus longs et des difficultés à distinguer les échantillons d'écloisions des autres échantillons à leur arrivée au laboratoire.
- Afin de traiter en priorité les échantillons provenant d'écloisions, le BSP doit prévenir le laboratoire de l'envoi de ces échantillons au moyen d'un [avis d'éclosion en ligne de Santé publique Ontario](#). L'expéditeur doit veiller à ce que ces échantillons soient emballés, déposés avec des demandes en couleur dans un sac de messagerie sur lequel est apposée une étiquette de couleur, et expédiés vers un laboratoire de SPO (ou autre) immédiatement après leur prélèvement.

Préparation et traitement d'échantillons provenant d'écloisions de COVID-19 ou de maladies respiratoires

Pour réduire les délais de traitement des échantillons d'écloisions, veuillez suivre les étapes suivantes.

1. **Avant le prélèvement des échantillons, le BSP :**

- Signale une éclosion et lui attribue un numéro.
- Soumet les renseignements sur l'éclosion au laboratoire de SPO au moyen d'un [formulaire d'avis d'éclosion en ligne](#). Pour en savoir davantage sur la façon d'accéder à la page Web et de l'utiliser, veuillez consulter la [page Web](#).
- Fournit un protocole de gestion des échantillons d'éclosions de COVID-19 (le présent document) ainsi que des directives au foyer de soins de longue durée ou à l'établissement touché par l'éclosion afin d'assurer la manipulation et le traitement appropriés des échantillons.

2. Pendant le prélèvement des échantillons, le demandeur :

- Imprime chaque demande sur du papier vert ou d'une autre couleur, sauf blanc. **Ne pas utiliser de papier blanc** pour les échantillons d'éclosions. L'utilisation de papier blanc retardera l'identification des échantillons et leur traitement prioritaire.
- Veille à ce que la demande soit remplie correctement (incluant l'inscription claire du numéro d'éclosion sur chaque demande). De plus, les échantillons doivent comporter au moins deux identificateurs de patient, soit le nom complet du patient (prénom et nom) ET sa date de naissance ou son numéro de carte Santé.
- Identifie clairement les échantillons en imprimant l'étiquette **Outbreak Specimens: OB # XXXX-YYYY-##### (Échantillons d'éclosions : N° d'éclosion XXXX-YYYY-#####)** sur du papier vert ou d'une couleur autre que le blanc et en l'insérant dans la pochette transparente du sac de transport (voir le modèle à la page 3).
- Veille à ce que les échantillons soient emballés conformément au document de Transport Canada intitulé [COVID-19 : Exigences relatives au transport sécuritaire des matières infectieuses \(classe 6.2\)](#).
- S'assure de l'expédition rapide des échantillons d'éclosions vers le laboratoire de SPO le plus près, soit par service de messagerie ou par taxi (il n'attend pas le service de messagerie quotidien régulier; il communique au besoin avec le réseau provincial pour obtenir de l'aide). Voir le document de Transport Canada intitulé [Certificat temporaire TU 0764 – Échantillons d'épreuve pour la COVID-19](#).

3. Après le prélèvement des échantillons :

- Lorsque les résultats d'analyse des échantillons d'éclosions accusent du retard, les BSP devraient contacter le laboratoire pour effectuer un suivi. Les résultats des laboratoires de SPO sont transmis au demandeur ou au bureau de santé. Veuillez vérifier que les renseignements sur le demandeur sont complets, car une demande incomplète peut entraîner une annulation ou un retard de traitement des échantillons.
- Dans le cas d'échantillons analysés par un laboratoire de SPO, veuillez écrire à CustomerServiceCentre@oahpp.ca ou téléphoner au 416-235-6556 (sans frais : 1-877-604-4567).

- Pour obtenir un soutien supplémentaire, veuillez communiquer avec le [Centre des services à la clientèle pour les services de laboratoire de SPO](#) et l'[équipe de gestion des problèmes du réseau provincial](#).

Modèle d'étiquette pour les sacs de transport

Imprimez l'étiquette sur du papier vert ou d'une couleur autre que le blanc. Indiquez le numéro d'éclosion et pliez la feuille en suivant la ligne pointillée. Insérez l'étiquette dans la pochette transparente du sac de transport.

Outbreak Specimens:

XXXX-YYYY-#####

OB# - -

Santé publique Ontario

Santé publique Ontario est un organisme du gouvernement de l'Ontario voué à la protection et à la promotion de la santé de l'ensemble de la population ontarienne, ainsi qu'à la réduction des iniquités en matière de santé. Santé publique Ontario met les connaissances et les renseignements scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des professionnels de la santé publique, des travailleurs de la santé de première ligne et des chercheurs.

Pour en savoir plus sur SPO, consultez santepubliqueontario.ca.

Santé publique Ontario est un organisme du gouvernement de l'Ontario.

